



# Note de conjoncture 2T 2018

Enquête réalisée auprès de 404 entreprises

## 2e trimestre 2018 : Reprise de l'activité

Après un coup de froid en début d'année, le printemps est plus clément pour l'économie locale, avec un fort rebond du solde d'opinion au 2<sup>e</sup> trimestre.

Tous les secteurs ont un solde positif, mais on notera plus particulièrement les bons résultats de la construction, des services (y.c. HCR) et du commerce de gros.

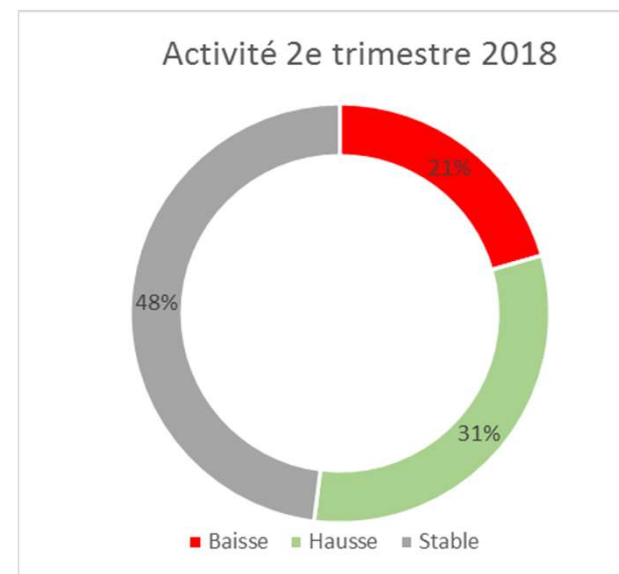
Pour le 3<sup>e</sup> trimestre, les perspectives sont positives avec des anticipations des chefs d'entreprises très favorables.

Comme anticipé par les chefs d'entreprises, une progression de leur activité a été observée au cours de ce 2<sup>e</sup> trimestre 2018, mais de façon plus vigoureuse que prévu.

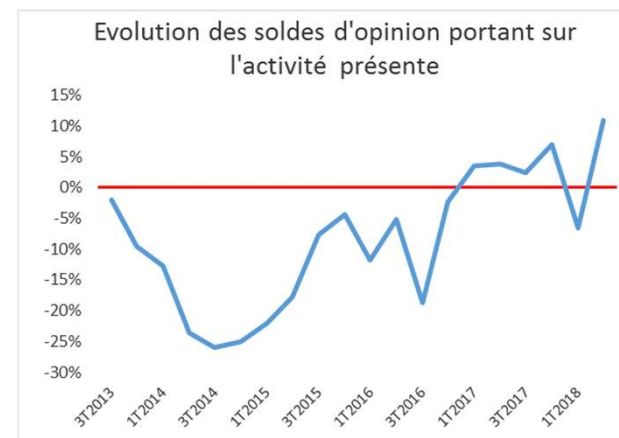
On note en particulier une forte progression du solde d'opinion pour l'hôtellerie restauration (qui est plus à la peine au niveau régional), de la construction (avec une forte hausse de l'emploi depuis 2 ans, sans toutefois retrouver son niveau d'avant crise) et du commerce de gros.

Concernant les indicateurs financiers, les soldes d'opinion sont toujours négatifs sur la marge et la trésorerie, mais positifs sur l'investissement, en particulier dans l'industrie, ce qui est de bon augure.

Cette fois encore, la situation est toujours plus difficile pour les entreprises de moins de 10 salariés.



404 répondants

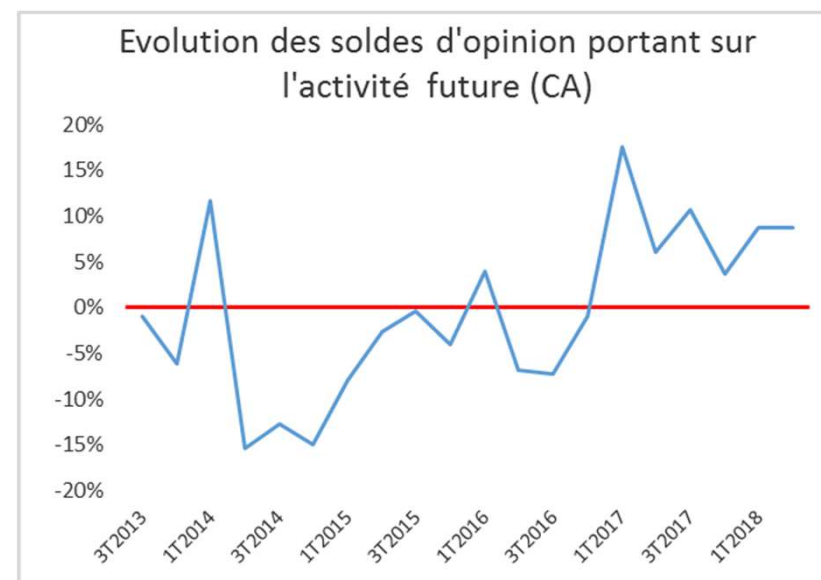
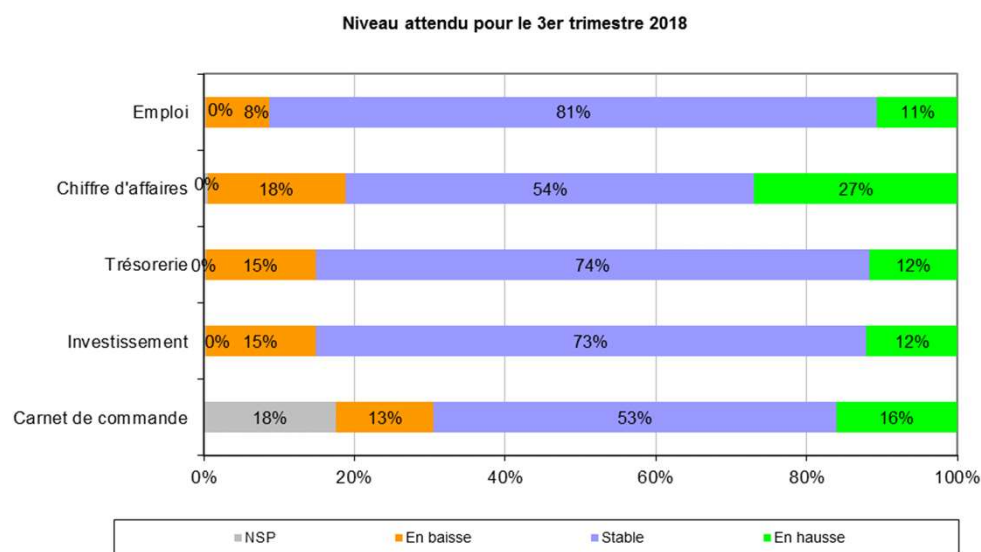


## 3e trimestre 2018 : confiance

Le solde d'opinion portant sur le chiffre d'affaires est positif pour le 3<sup>e</sup> trimestre : 27% des entreprises anticipent une hausse contre 18% une baisse.

Si tous les secteurs devraient évoluer favorablement, on notera en particulier les bonnes perspectives de l'industrie (+10 pts), de la construction (+11 pts) et des services hors tourisme (+10 pts).

Cette confiance se traduit dans le domaine de l'emploi par une progression des anticipations de recrutement, notamment dans le secteur de la construction où 18% des entreprises anticipent une hausse des embauches (contre seulement 3% une baisse).



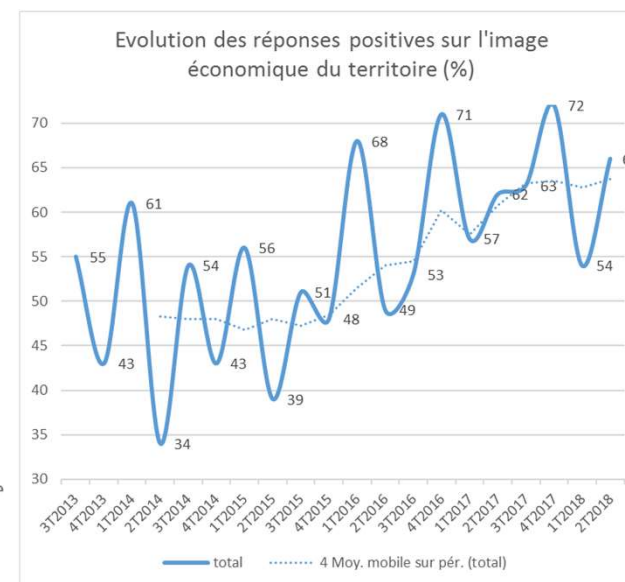
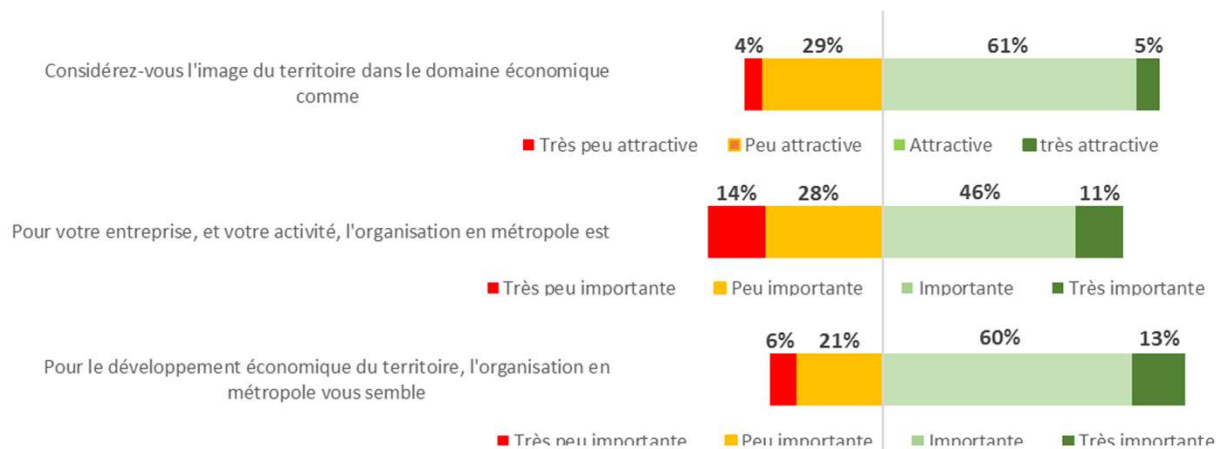
## La métropole vue par les chefs d'entreprises

La note de conjoncture analyse des indicateurs qui permettent de mesurer la façon dont les entrepreneurs perçoivent l'image économique de la métropole et son importance pour leur entreprise et le territoire.

Pour ce 2<sup>e</sup> trimestre 2018, la perception de l'image économique du territoire par les chefs d'entreprises connaît un rebond après le recul marqué au 1<sup>er</sup> trimestre.

57% des chefs d'entreprises estiment que la construction métropolitaine est importante ou très importante pour leur activité.

73% pensent que l'organisation en métropole est importante ou très importante pour le développement économique du territoire.



Le nuage de mot du trimestre : Coupe du monde, Grèves SNCF, et une importante place des « Rien A Signaler »...

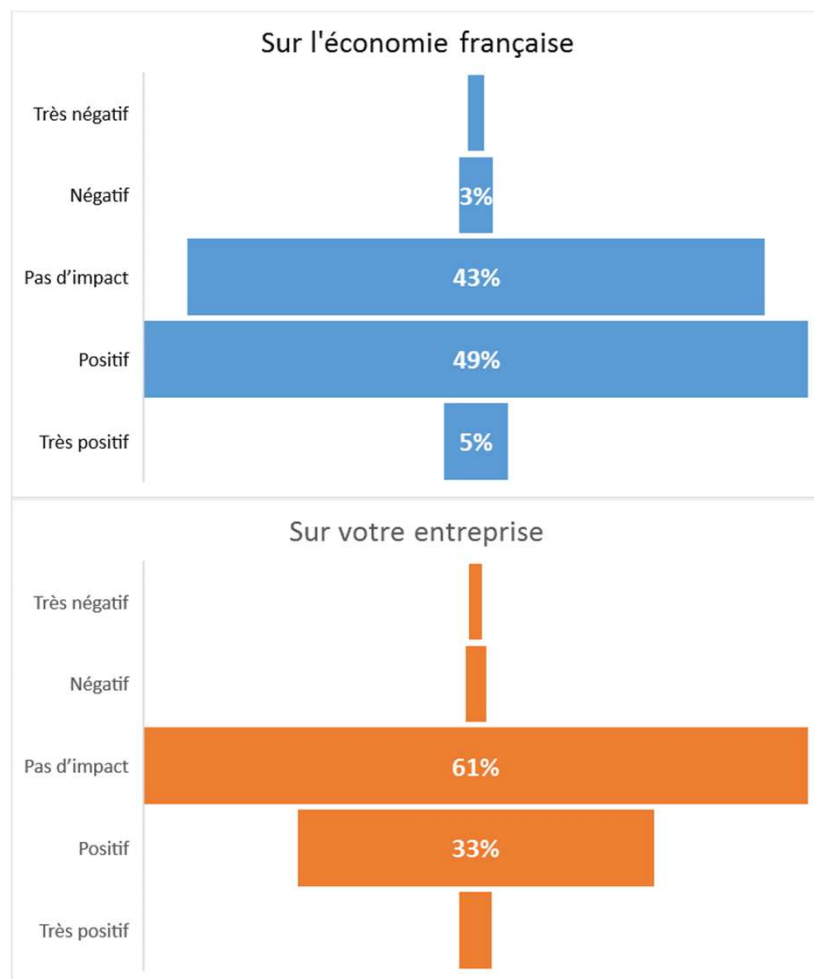


# Questions d'actualité

## LOI « PACTE »

Présentée en Conseil des ministres le 18 juin, la loi PACTE a pour ambition de « faire grandir les entreprises » et de « mieux associer les salariés aux résultats des entreprises ». Cette loi devrait être votée à la fin de l'année 2018.

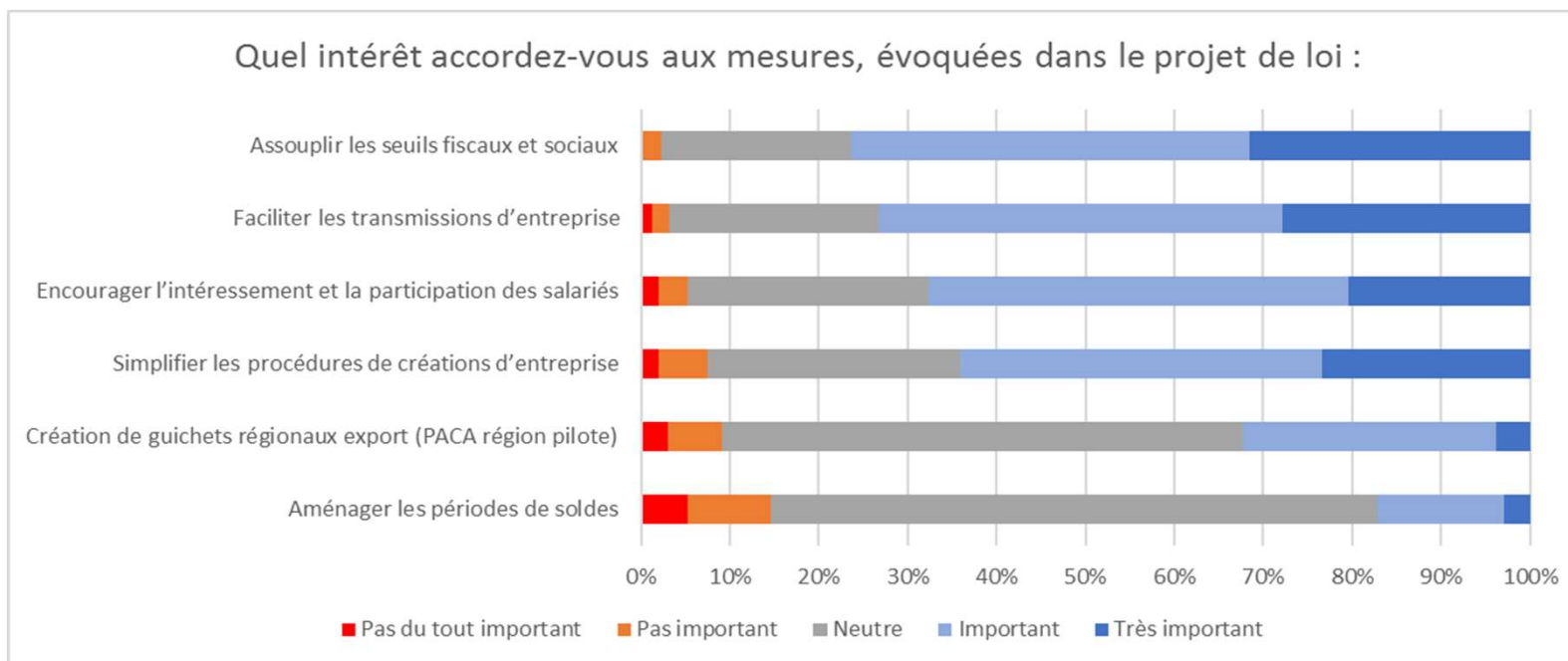
Selon vous, l'impact de cette loi sera :



- Tous secteurs confondus, l'impact de la loi « PACTE » est jugé positif par 49% des dirigeants.
- Mais concernant son impact sur leur entreprise, ils ne sont plus que 33% à l'estimer positif.
- Dans les deux cas, plus la taille de l'entreprise est importante, plus l'impact est jugé positif.

Au final, on retiendra qu'une grande majorité des dirigeants anticipent un impact nul (61%) sur leur entreprise. D'où la question suivante : s'agit-il d'une méconnaissance de ce que cette loi implique ?

## Intérêt accordé aux mesures du projet de loi



Dans le détail, l'assouplissement des seuils fiscaux et sociaux est jugé important ou très important par 76% des chefs d'entreprises. Leur intérêt se porte ensuite sur le suivi de la transmission d'entreprises (73%) et les mécanismes d'intéressement et de participation des salariés.

La création de guichets régionaux exports n'est importante « que » pour 32% des chefs d'entreprises (mais cela doit être rapporté au faible taux d'entreprises métropolitaines exportatrices : 2 à 3%).

Par ailleurs, seules 30% des entreprises du commerce de détail jugent important à très important, l'aménagement des périodes de soldes (contre 17% des entreprises tous secteurs).